TH149

Thermostat électronique
pour thermopompes et systèmes CVAC

Manuel d'installation et d'utilisation

1 Introduction

Le thermostat TH149 est utilisé pour les systèmes suivants :

- Thermopompe (1H1C et 2H1C)
- CVAC (1H1C)

Le thermostat est équipé des fonctions suivantes :

- Sélection de mode du système : chauffage, climatisation, chauffage d'appoint et arrêt
- Sélection de mode du ventilateur : automatique ou continu
- Témoins de chauffage d'urgence et de défaut
- Indicateurs d'activation (chauffage, climatisation, chauffage d'appoint)
- Affichage de la température en °C ou °F
- Écran rétroéclairé
- Sélection de longueurs de cycle de chauffage et climatisation
- Verrouillage du clavier

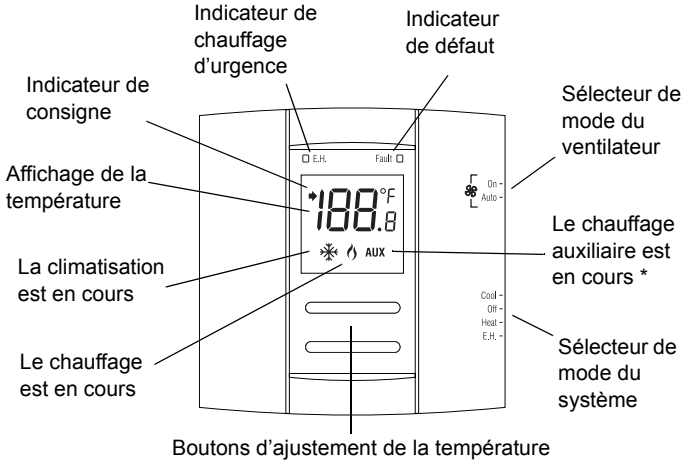

* Le chauffage auxiliaire est disponible seulement pour les systèmes 2H1C.

2 Installation

Nota : L'installation doit être effectuée par un électricien qualifié.

2.1 Enlever l'ancien thermostat

AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE, COUPER L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE.

1. Enlever l'ancien thermostat pour avoir accès aux fils.
2. Identifier chaque fil (avec la lettre de la borne correspondante sur l'ancien thermostat) et le retirer de sa borne.
3. Si nécessaire, dénuder l'extrémité des fils (maximum 6 mm).
4. Si nécessaire, enrouler les fils autour d'un crayon pour éviter qu'ils ne tombent dans le mur.
5. Si le trou du mur est trop grand, l'isoler à l'aide d'un matériau non-inflammable afin d'éviter les courants d'air derrière le thermostat.

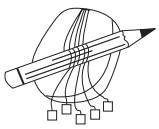

2.2 Installer la plaque arrière

Nota : Pour une nouvelle installation, choisir un endroit à environ 1,5 m (5 pieds) au-dessus du sol et sur une cloison intérieure. Éviter les endroits où il y a des courants d'air (ex : le haut d'un escalier ou une sortie d'air) ou des points d'air stagnant (ex : derrière une porte). Éviter aussi d'installer le thermostat sur un mur dissimulant des conduits d'air ou de l'exposer aux rayons de soleil.

1. Desserrer la vis de verrouillage (la vis ne peut être complètement retirée).
2. Séparer le module avant de la plaque arrière en tirant la partie du bas.

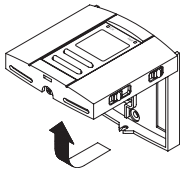

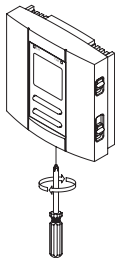

3. Si nécessaire, marquer et percer les trous de fixation appropriés, et insérer des chevilles.
4. Passer les fils dans l'ouverture de la plaque arrière et fixer la plaque au mur à l'aide des vis.

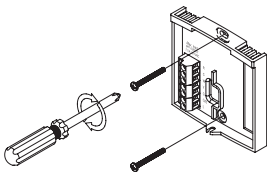

2.3 Raccorder le thermostat

Le raccordement du nouveau thermostat devrait être semblable à celui de l'ancien thermostat, mais il peut varier selon l'installation.

R; C	Alimentation; 24 VAC
W	Chauffage. Ce raccordement n'est pas requis pour le HP-1H1C.
Y	Compresseur
G	Ventilateur
O/B	Valve d'inversion (voir section 2.4). Ce raccordement n'est pas requis pour le CVAC-1H1C.
L	Défaut

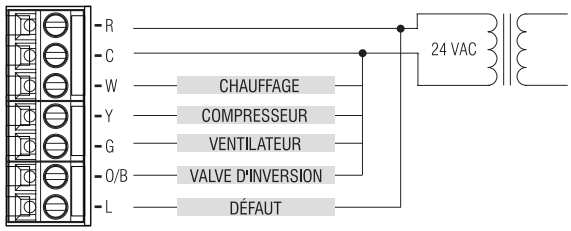

2.4 Positionnement des cavaliers

Les cavaliers (JP1 et JP2), à l'arrière du module avant, servent à configurer le thermostat selon votre type de système :

Cavalier	Paramètre	Options
JP1	Système	• Thermopompe (position HP -réglage par défaut) • CVAC (position CN)
JP2	Valve d'inversion	• Activé en mode climatisation (position O - réglage par défaut) • Activé en mode chauffage (position B)

2.5 Compléter l'installation

1. Réinstaller le module avant sur la plaque arrière et serrer la vis de verrouillage.
2. Placer le sélecteur de mode du système sur arrêt (OFF).

Nota : Laisser le sélecteur sur arrêt jusqu'à ce que vous ayez vérifié que le thermostat est correctement configuré (voir la section 3).

3. Réalimenter le système.
4. S'assurer que le thermostat est configuré selon votre type de système (voir la section 3).

3 Menu de configuration

Les paramètres de configuration sont affichés dans l'ordre suivant :

Paramètres	Par défaut	Choix
Affichage de la température	°C	°C ou °F
Cycles de chauffage par heure [1]	4	2, 3, 4, 5 ou 6 [2]
Cycles de climatisation par heure [1]	4	2, 3, 4, 5 ou 6 [2]
Type de système	2H	2H (2H1C) ou 1H (1H1C)
Type de 1H1C [3]	HP	HP (thermopompe) ou Cn (CVAC)

1 Lorsque la fréquence du cycle de chauffage ou celle de climatisation est affichée, utiliser le sélecteur de mode pour alterner entre les deux paramètres.

2 Les longueurs de cycle correspondantes sont: 2 = 30 min., 3 = 20 min., 4 = 15 min., 5 = 12 min., 6 = 10 min.

3 Ce paramètre apparaît seulement si 1H1C est choisi comme type de système.

❶ Pour accéder au menu, appuyer sur les deux boutons d'ajustement de la température pendant plus de 3 secondes.

❷ Une fois dans le menu, pour passer au prochain paramètre, appuyer sur les deux boutons d'ajustement de la température pendant plus de 2 secondes.

❸ Durant l'affichage d'un paramètre, pour le modifier, appuyer sur l'un des boutons d'ajustement de la température.

❹ Vous sortirez du menu de configuration à la fin du menu.

Nota : Les choix ne sont pas effacés lors d'une panne de courant.

4 Fonctionnement

4.1 Mode du système

Utiliser le sélecteur de mode du système pour placer le système en mode chauffage (Heat), en mode climatisation (Cool), en mode chauffage d'urgence (E.H.), ou en arrêt (Off).

Nota : Le mode chauffage d'urgence n'est pas disponible sur les systèmes 1H1C. Pour ces systèmes, placer le sélecteur sur E.H. revient au même que le placer sur Off.

Chauffage auxiliaire

Seuls les systèmes 2H1C sont dotés de chauffage auxiliaire. Le chauffage auxiliaire est utilisé dans les cas suivants :

- Lorsque la consigne n'est pas atteinte après un délai de 15 minutes suivant l'activation du compresseur. Après le délai, le chauffage auxiliaire est employé en même temps que le compresseur.
- Lorsque le thermostat est placé en chauffage d'urgence (E.H.). Dans ce mode, seul le chauffage auxiliaire est utilisé.

4.2 Mode du ventilateur

Utiliser le sélecteur de mode du ventilateur pour placer le ventilateur en mode automatique (AUTO) ou en mode continu (ON).

Nota : Ce sélecteur n'est pas fonctionnel si le ventilateur n'est pas relié au thermostat.

AUTO	Le ventilateur fonctionne seulement lorsque le chauffage ou la climatisation est activé.
ON	Le ventilateur fonctionne sans arrêt.

4.3 Affichage et réglage de la température

La température mesurée est normalement affichée. Pour visualiser la consigne, appuyer sur l'un des boutons d'ajustement de température. La consigne est affichée pendant 5 secondes et est indiquée par l'affichage de l'icone ➧. Durant l'affichage de la consigne, appuyer sur le bouton approprié pour la modifier.

4.4 Rétroéclairage

L'affichage s'illumine pendant 12 secondes lorsqu'on appuie sur l'un des boutons d'ajustement de température.

4.5 Verrouillage de la consigne

Un sélecteur à l'arrière du module avant permet de verrouiller la consigne.

❶ Enlever le module avant de la plaque arrière pour accéder au sélecteur.

❷ Placer le sélecteur (S1) dans la position I.

❸ Réinstaller le module avant.

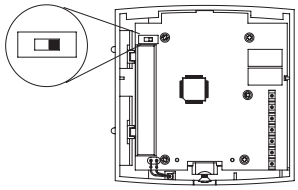

5 Spécifications techniques

Alimentation : 24 VAC
Charge maximale : 1,5 A par sortie @ 24 VAC
Plage de réglage (chauffage) : 5 à 28°C (41 à 82°F)
Plage de réglage (climatisation) : 15 à 35°C (59 à 95°F)
Intervalle de réglage : ± 0,5°C (1°F)
Plage d'affichage : -5 à 50°C (23 à 122°F)
Résolution d'affichage : 0,5°C (1°F)
Anti-court cycle : 2 minutes
Température d'entreposage : -20 à 50°C (-2 à 122°F)
Dimensions : 79 mm x 81 mm x 25 mm (3,1 po x 3,2 po x 1,0 po)

6 Garantie

Aube garantit ce produit, à l'exception des piles, contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat par le consommateur. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, Aube remplacera ou réparera le produit (au gré de Aube).
Si le produit est défectueux,

(i) le retourner, accompagné d'une preuve d'achat indiquant la date d'achat, à l'endroit où il a été acheté, ou

(ii) contacter Aube. Aube déterminera alors si le produit doit être retourné ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.

La présente garantie ne couvre pas les frais de retrait ou de réinstallation. La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement est dû à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.
La responsabilité de Aube se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. AUBE N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT NI DE TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.
LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, ET LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES APRÈS LA PÉRIODE DE TROIS ANS DE LA PRÉSENTE GARANTIE Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.
La présente garantie donne au consommateur des droits légaux spécifiques et peut-être certains autres droits qui peuvent varier selon la province, l'état ou le région.

7 Assistance technique

Pour toute question concernant l'installation ou l'utilisation du produit, contacter notre service d'assistance technique :

705, Montrichard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 5K8
Canada
T : (450) 358-4600
1-800-831-AUBE (2823)
F : (450) 358-4650
service@aubetech.com

Pour de plus amples informations sur nos produits, visitez-nous au :
www.aubetech.com